

Mail envoyé le 30/01/2019 et de nouveau le 13/02, sans réponse de votre part

Madame, messieurs,

Notre association « Les jardins des Vaîtes » s'interroge fortement sur la présence et la mise en action de pelleteuses sur un terrain situé au croisement des rues Max Jacob et Anne Franck.

Ce :

1. En l'absence de tout panneau d'information devant ce chantier. Les 2 seuls panneaux d'information sont situés chemin du Vernois et indiquent « dévoiement des réseaux humides du chemin du Vernois + viabilisation de la 1ère voie de desserte », sans plus de précision. Or les pelleteuses ne sont pas chemin du Vernois.
2. Alors que les deux demandes de dérogation à la protection des espèces relatives à l'article L 411-2 du code de l'environnement n'ont pas été à ce jour accordées. Sur ce dernier point, notre association se fait l'écho de la déception des jardiniers et jardinières des Vaîtes de ne pas avoir été informé.es de l'enquête de la DREAL alors que les adresses mail sont connues de vos services ainsi que la société Coopilote. Notre expertise sur ces terrains où nous jardinons aurait été utile.

Nous vous remercions donc de bien vouloir nous communiquer dans les plus brefs délais :

- les informations relatives aux travaux entamés au croisement des rues Max Jacob et Anne Franck
- les informations relatives aux travaux annoncés par deux panneaux chemin du Vernois (autorisation de travaux délivrée, zonage de ces travaux)
- tout document expliquant le début des travaux alors que les demandes de dérogation ne sont pas accordées à ce jour.

Ce mail fera également l'objet d'un courrier envoyé par recommandé.

En vous remerciant d'avance et avec l'expression de nos sincères salutations, pour l'association,
Claire Arnoux, présidente
Andrée Henriët, secrétaire.

Mail envoyé le 23/02/2019 sans réponse

Madame l'Adjointe au Maire,

L'association des Jardins des Vaîtes s'oppose au projet - tel qu'il nous est imposé - de construction d'un quartier "éco" en lieu et place d'une zone naturelle et humide aux Vaîtes à Besançon.

Nous avons recueilli de nombreuses signatures locales (pas moins de 800 à ce jour) mais aussi des signatures de notoriétés nationales, notamment Pablo Servigne et Gilles Clément... qui s'associent à nous pour dénoncer ce projet dément. De nombreux arguments contre celui-ci existent, dont une grande partie sont exposés dans la pétition.

En tant qu'adjointe au Maire de Besançon, nous vous sollicitons pour signer notre pétition en ligne et nous faire connaître votre position à ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire en nos salutations respectueuses.

Mail envoyé le 18/03/2019 sans réponse et toujours sans rendez-vous

Bonjour,

Vous nous avez proposé un rendez-vous, nous l'acceptons avec plaisir.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer rapidement en compagnie de M. Leuba (qui nous a lui aussi proposé de nous rencontrer suite à la réunion du 6 mars). Nous avons besoin de votre soutien et

*d'un positionnement clair concernant le quartier. L'heure n'est plus aux discours mais à l'action... vous êtes élue membre d'EELV!... il faut agir car "il est encore temps"!
Dans l'attente d'une réponse de votre part,
Cordialement,
Marie-Hélène Parreaux*

mail envoyé le 30/04 sans réponse

Bonjour,

Le 27 mars dernier vous avez envoyé un communiqué de presse : Les Vaïtes: remanier le projet ! un rappel, un constat, une proposition..

Vous faisiez le constat que ce projet "a présenté de profondes évolutions qui remettent en cause son bien fondé" et vous avez demandé "dans l'urgence que les travaux soient suspendus en attendant les conclusions d'un audit qu'il convient de conduire dans les meilleurs délais" Or comme vous le savez, malgré l'avis négatif de la CNPN, les travaux ont repris de plus belle avec son lot de destruction d'habitats naturels pour les espèces sur place : le printemps est là et c'est une période de grande sensibilité pour la flore et la nature, nous ne vous ferons pas l'injure de vous le rappeler. Depuis que les pelleteuses sont en action certaines "bêtes à plumes" entre autre ont déserté les lieux pour, on leur souhaite, des territoires moins hostiles!

Avant l'amplification des destructions nous souhaitons que vous proposiez un vote au prochain conseil municipal demandant, comme vous le souhaitez, une suspension des travaux dans l'attente des résultats de l'audit qui sera mené.

Ainsi que nous vous l'avons déjà proposé à 2 reprises, nous sommes disponibles pour vous rencontrer.

*Pour l'association des Jardins des Vaïtes,
Marie-Hélène Parreaux et Patricia Staine*

mail envoyé le 06/07/2020 sans réponse MAIS dont vous avez utilisé des extraits pour votre communiqué de presse en réponse à la Vigie.

Bonjour Madame Vignot,

Nous avons bien reçu ce jour votre sms nous invitant à nous rencontrer pour discuter de "l'occupation du secteur des Vaïtes par l'association les jardins des Vaïtes", et nous vous en remercions.

L'occupation des Vaïtes dont vous parlez semble être la Vigie des Vaïtes - Jardin des luttes. L'édification de cette Vigie est une action conjointe d'ANV-COP21 et XR, comme vous avez pu le lire dans la presse. Aujourd'hui le groupe constitué autour de la Vigie est indépendant et autonome. Dans tous les cas, notre association n'est pas responsable de cette occupation ; nous ne pouvons donc pas en parler en leur nom.

Nous accueillons favorablement votre proposition de rencontre. En effet, nous vous avons déjà envoyé plusieurs mails à ce sujet, et vous avons sollicitée de nouveau lors de votre venue à la Vigie le vendredi 26 mai. Nous sommes disponibles pour évoquer le dossier de l'urbanisation des Vaïtes, par exemple cette semaine.

En attendant vos propositions de rendez-vous,

*Bien cordialement,
pour l'association, Claire Arnoux et Marie-Hélène Parreaux.*